



VILLE DE BRUAY SUR L'ESCAUT
DU MAIRE

Service émetteur : Pôle Culture-Festivités -Loisirs-Vie Asso & Economique

Objet : Signature d'un contrat de représentation d'un spectacle déambulatoire sur le Dadaïsme entre la commune de Bruay-sur-l'Escaut et la Compagnie La Belle Histoire.

Le Maire de la Ville de Bruay-sur-L'Escaut,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 04 Juin 2020 modifiée par celle du 06 juillet 2021 donnant délégation à Madame le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Considérant la volonté d'organiser des actions culturelles pour contribuer à l'attractivité de son territoire,

Considérant la nécessité de conclure un contrat avec la compagnie la « Belle Histoire » relatif à une prestation d'un spectacle : « déambulation décalée pour l'exposition dadaïsme » le 30 septembre 2024.

DECIDE

ARTICLE 1 : de la signature d'un contrat avec le prestataire La Compagnie la Belle Histoire, 36 rue Louis Faure – 59 000 LILLE - Numéro S.I.R.E.T : 434 592 820 00014 – APE 923A - LICENCES – R-2020-005528 CS 83199001W relatif à assurer une représentation de spectacle pour un montant fixé à 1 050,00 € TTC.

ARTICLE 2 : dit que le contrat est conclu pour la durée de la prestation.

ARTICLE 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget Communal.

Fait à Bruay-sur-l'Escaut, le 09/09/2024

Le Maire,



Sylvia DUHAMEL

Le Maire de Bruay-sur-l'Escaut certifie que le présente acte a été :

- Reçu en Préfecture le : 19/09/2024
- Affiché le : 20/09/2024

N° Acte : 2024/42	Date de l'acte : 09/09/2024	Commune de Bruay-sur-l'Escaut	N° du domaine : 8.9
-------------------	-----------------------------	-------------------------------	---------------------